info camionnage
Bulletin d'information

1 décembre 2011

Indexation des coûts des permis spéciaux de circulation

(délivrés en vertu de l'article 633 du Code de la sécurité routière du Québec)

Le ministère des Transports informe les titulaires de permis spéciaux de circulation, délivrés en vertu de l'article 633 du Code de la sécurité routière du Québec, que les coûts des permis seront légèrement majorés dès le 1er janvier 2012.

La Loi sur l'administration financière prévoit notamment l'indexation, au 1er janvier de chaque année, des tarifs fixés par le gouvernement, un de ses organismes ou un ministère lorsque ces tarifs n'ont pas été fixés ou augmentés autrement l'année précédente. Ainsi, le 9 novembre 2011, le ministère des Finances du Québec a annoncé que le taux d'indexation applicable aux tarifs devant être indexés le 1er janvier 2012 sera de 2,66 %. Ce taux correspond à la variation, en pourcentage, de l'indice des prix à la consommation pour le Québec tel qu'il est calculé par Statistique Canada.

À partir du 1er janvier 2012, les coûts des permis et les frais administratifs seront augmentés. La règle d'arrondissement retenue pour indexer ces coûts est la suivante :

- lorsque le tarif est égal ou supérieur à 10 $ mais inférieur à 25 $, il est rajusté au multiple de 0,10 $ le plus près;
- lorsque le tarif est égal ou supérieur à 100 $, il est rajusté au multiple de 1 $ le plus près.

À titre d'exemple, un permis qui coûtait 152 $, plus 10,10 $ de frais administratifs, sera augmenté respectivement à 156 $ et à 10,40 $ pour un total de 166,40 $. L'annexe ci-après présente les coûts des permis en 2011 et ceux indexés pour 2012.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les permis spéciaux ou sur les charges et dimensions des véhicules, vous pouvez consulter le site Web du ministère des Transports du Québec au www.mtq.gouv.qc.ca.

English version available upon request

Annexe

Indexation des coûts des principaux permis spéciaux

(délivrés en vertu de l'article 633 du Code de la sécurité routière du Québec)

Nom du permis	Coûts ($)	
	2011	2012
Dos d'âne, longueur 30 m	234,10	240,40
Dos d'âne, Sainte-Thérése / USA, longueur 30 m	156,10	160,40
Empattement du tracteur (plus de 6,2 m sans excéder 7,2 m)	162,10	166,40
Pneus simples	10,10	10,40
Puits artésien, dégel	116,10	119,40
Semi-remorque, essieux simple et tridem, pneu simple ou double, 34 000 kg, dégel 29 500 kg	162,10	166,40
Transport d'autos	273,10	280,40
Véhicule agricole, commerçant ou recycleur, ailleurs que sur une autoroute	234,10	240,40